

DEPARTEMENT DES LANDES ET DE LA GIRONDE

PLAN D'EAU DE CAZAUX - SANGUINET

SCHEMA DIRECTEUR D'UTILISATION



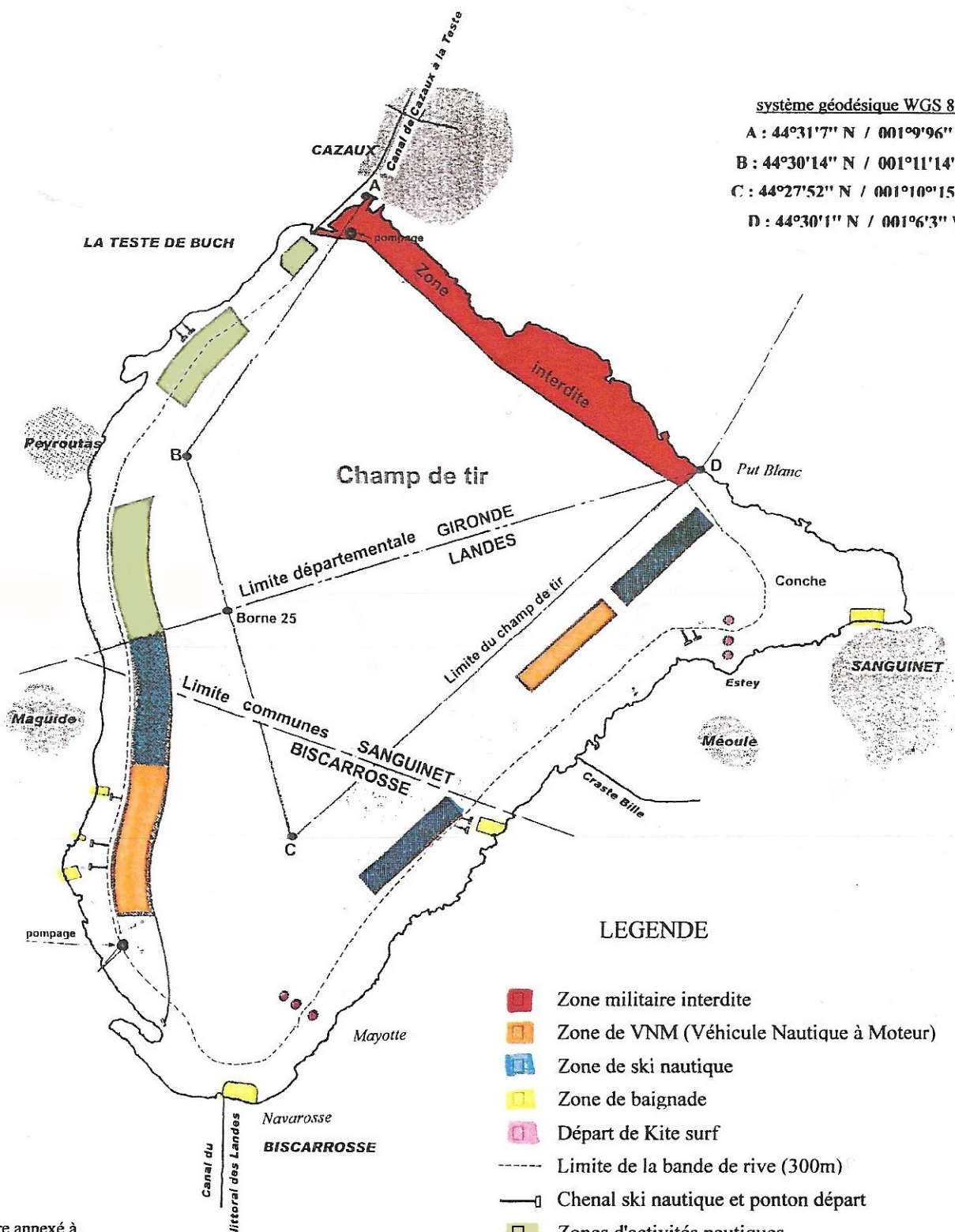
système géodésique WGS 84

A : 44°31'7" N / 001°9'96" W

B : 44°30'14" N / 001°11'14" W

C : 44°27'52" N / 001°10'15" W

D : 44°30'1" N / 001°6'3" W



LEGENDE

- Zone militaire interdite
- Zone de VNM (Véhicule Nautique à Moteur)
- Zone de ski nautique
- Zone de baignade
- Départ de Kite surf
- Limite de la bande de rive (300m)
- Chenal ski nautique et ponton départ
- Zones d'activités nautiques (prévues par l'arrêté municipal sur le fondement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public de la défense accordée à la mairie de La Teste de Buch)

VU pour être annexé à l'arrêté inter-préfectoral DDTM/SPEMA/AL/2014 n°1954

Le Préfet des Landes,
Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde.